

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE VAUX (31540).

Convocation du 15 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt et un mars à 20h30, le conseil municipal de la commune de VAUX (31540) dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, sous la présidence de Claude MORIN, Maire.

Etaient présents : Pierre ARMENGAUD, Patrick ANGLADE, Paola BALAGUER, Gabriel RIBET, Patrick AUBOURG, Didier MATARD, Régine TEISSEYRE, Suzanne IZARD

Etaient absents et avaient donné procuration : Christophe BOUSQUET avait donné procuration à Paola BALAGUER.

Etaient absents excusés : Séverine GAYCHET

Etaient absents non excusés : /

Pierre ARMENGAUD a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Délibération concernant le choix de l'architecte suite à l'avis de la commission d'Appel d'Offre.

Monsieur le Maire fait lecture aux membres du conseil municipal du procès-verbal d'ouverture et d'analyse des offres en date du 13 mars 2023, concernant la mission de diagnostic et de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'embellissement de l'église communale.

Il précise que l'architecte retenu est monsieur Michel AVELLANA, sis 1D chemin de la Marque, SAINT-JORY (31790)

Mr le Maire demande au Conseil de bien vouloir se prononcer.

- Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offre en date du 13 mars 2023 (annexé à la présente)
- Vu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide *par 10* voix pour (dont 1 par procuration) d'approuver le choix de la commission d'appel d'offre
- Donne pouvoir à monsieur le Maire pour engager le montant relatif à ce marché.
- Autorise monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'application de cette décision.

Ainsi fait et délibéré le jour mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

C.MORIN



COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ANALYSE DES OFFRES

Procès-verbal d'ouverture et d'analyse des offres en date du : 13/03/2023

1. Objet de la consultation :

Mission de diagnostic et de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'embellissement de l'église communale - Relance de la procédure suite à infructuosité.

Attribution d'un accord-cadre unique.

2. Désignation du pouvoir adjudicateur

Commune du Vaux
Place de la Mairie
31540 LE VAUX

Courriel : vaux.commune@wanadoo.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marches-publics.maires81.asso.fr/>

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre

Monsieur Claude MAURIN, maire de la commune du Vaux

3. Procédure de passation

Une première consultation avait été publiée sur www.ladepeche.fr - Edition Haute Garonne, ainsi que sur le profil acheteur de la commune <http://marches-publics.maires81.asso.fr/> et sur le site internet de la communauté de communes Lauragais Revel et Sorézois <https://www.revel-lauragais.com/marches-publics/>

Cette procédure avait été lancée le 28/11/2022 avec une date et une heure limites de réception des plis fixées au 21 décembre 2022.

Aucun pli n'avait été reçu. La procédure a donc été déclarée infructueuse.

Une nouvelle consultation a été lancée sans publicité, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-2 du Code de la commande publique.

Les 10 sociétés suivantes ont été sollicitées pour remettre une offre :

- bonbonArchitecture (ellen.best@orange.fr), située 81470 Puéchoursi
- AVELLANA*MICHEL (m.avellana@free.fr), situé 31790 SAINT JORY
- L'Atelier T (L.Tisseyre@atelier-t.net), situé 31250 Revel
- architecture agence DMD (agencedmd@orange.fr), situé 81110 Dourgne
- CPBR architecture (contact@cpbr-architecture.com), situé 31600 Muret
- Agence Letellier (appels.offres@la-f-d.com), situé 31000 TOULOUSE

- Atelier d'architecture 319 (contact@atelier319.fr), situé 31570 Préserville
- Sol'id (pbiau-solid@orange.fr), situé 31460 Caraman
- M. BILLAC Serges (sbillac81@gmail.com), situé 31290 AVIGNONET-LAURAGAIS
- PABLO DEL AMO ARCHITECTE (pablo@del.archi), situé 31000 TOULOUSE

4. Déroulement de la consultation

Date et heure limites de réception des offres : Vendredi 03 février 2023 à 12:00

Délai de validité des offres : 120 jours

Nombre de plis recus

Dans les délais : 3

Hors délais : 0

5. Fonctionnement de la commission

Date de la réunion : 13/03/2023

Membres présents

Nom	Prénom	Qualité
Morin	Claude	Maire Président de la CAO
Aemengaud	Pierre	Adjoint Membre de la CAO
Ribet	Gabriel	Conseiller municipal Membre de la CAO
Balaguer	Paola	Conseillère municipale Membre de la CAO

Personnes ayant réalisé l'analyse des offres : Monsieur Philippe BONHOMME-PASQUA

6. Contexte et objectifs du projet

La présente consultation d'offres doit permettre à la commune du Vaux de sélectionner les candidats au mieux disant suivant les critères indiqués dans le règlement de consultation.

7. Examen des candidatures et des offres

Les plis des candidats suivants sont complets et réguliers :

- AVELLANA
- SOLID

Le pli du candidat suivants est incomplet et non régularisable :

- DEL ARCHI

Le tableau détaillé d'ouverture des plis est annexé au présent PV.

8.

Critères	Pondération
1-Qualité de l'offre	40.0 %
1.1-Qualité et pertinence de l'analyse du contexte et des enjeux	10.0 %
1.2-Qualité et pertinence de l'équipe assignée à l'exécution du marché (composition, qualifications, références de chaque membre de l'équipe dans un projet similaire	15.0 %
1.3-Qualité et pertinence de la méthodologie proposée	15.0 %
2-Prix des prestations	40.0 %
3-Délais de réalisation des études de conception (hors temps de validation de la commune)	20.0 %

Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur /20.

Les critères sont notés sur 10.

Les sous-critères sont notés sur 10.

La méthode de calcul utilisée pour la notation du critère Prix des prestations est la suivante :
Note de l'offre = (Montant de l'offre moins-disante / Montant de l'offre à noter) * Base de notation

Montant de l'offre moins-disante = correspond au prix de l'offre la moins chère (offres anormalement basses exclues).

Montant de l'offre à noter = correspond au prix de l'offre à évaluer.

Base de notation = correspond à la note maximale pouvant être obtenue.

9. Analyse des offres

2 entreprises ont déposé des offres complètes dans les délais impartis.

Le tableau détaillé d'analyse des offres figure en annexe du présent PV.

10. Avis

Les membres de la commission proposent de retenir le classement des offres suivant :

CANDIDAT	Montant de l'offre	Note totale	Classement
AVELLANA	31 100€HT	19/20	1
SOLID	36 130 €HT	16.28/20	2





11. Conclusions

Suite à l'analyse des offres la commission propose d'attribuer l'accord-cadre au candidat suivant : AVELLANA, situé 1 D chemin de la Marque, 31 790 Saint-Jory, pour un montant estimatif de 31 100 €HT.

La Délibération du Conseil Municipal en date du 21/03/23 donne pouvoir à Monsieur le Maire pour engager le montant relatif à ce marché.

La présente proposition d'attribution sera soumise au vote du prochain conseil municipal

12. Signatures des membres de la commission

Nom Prénom	Qualité	Signature
MORIN Claude	Maire	
Armengaud Pierre	Membre de la C.A.O.	
Balaguez Paola	Membre de la C.A.O.	
RIBET GABRIEL	Membre de la C.A.O.	

13. Annexes

- 1- Registre des dépôts
- 2- Tableau d'ouverture des plis
- 3- Rapport d'analyse des offres détaillé
- 4- Tableau de calcul de la pondération des notes
- 5- Délibération du Conseil municipal

